ICT Berufsbildung
Formation professionnelle
Formazione professionale

Consignes et conditions générales relatives au déroulement de l'examen professionnel fédéral écrit/pratique :

AI Business Specialist EFA (AIB)
Cyber Security Specialist EFA (CSS)
ICT-Application Development Specialist (ADS)
ICT-Platform Development Specialist (PDS)
Informaticien(ne) de gestion (WIR)

Plateforme d'examen:	smartlearn
Préparation aux examens:	Afin de permettre aux élèves de se préparer au mieux à l'examen, l'école met à leur disposition des séries d'exercices d'entraînement sur smartlearn. **Accès pour les particuliers, sans cours préparatoire :** Les particuliers ont la possibilité d'accéder à la série zéro sur smartlearn moyennant des frais de CHF 500.–. Toute demande d'accès doit être adressée par e-mail à exams@ict-berufsbildung.ch.

Sommaire

Configuration requise....2
Conditions techniques et outils....3
Conditions générales....4

Les informations contenues dans ce document ne sont pas garanties quant à leur exhaustivité.

ICT-Berufsbildung Schweiz
Waisenhausplatz 14, CH-3011 Bern
Telefon +41 58 360 55 50
info@ict-berufsbildung.ch
www.ict-berufsbildung.ch

Configuration requise

Matériel recommandé

- Processeur quadricœur >= 2 GHz
- au moins 8 Go de RAM
- Connexion LAN (ou adaptateur correspondant)
- Prise électrique suisse

Système d'exploitation

- Windows 11 24H2 ou version plus récente
- macOS 15 ou version ultérieure
- Distribution Linux récente (noyau 6.12 au minimum, voir la compatibilité avec la console à distance VMware)

Veillez à ne pas utiliser de VPN pendant l'examen. Cela vaut également pour divers logiciels de sécurité, tels que McAfee Total Protection, qui crée un VPN transparent.

Navigateur

- Chromium ou Google Chrome (4 dernières versions)
- Microsoft Edge (les deux dernières versions)
- Les deux dernières versions de Firefox
- Safari dans les 4 dernières versions mineures

Pour bénéficier des meilleures performances possibles, nous vous recommandons d'utiliser un navigateur basé sur Chromium.

Console à distance VMware

Pour pouvoir utiliser les machines virtuelles au sein de la plateforme d'examen, le logiciel VMware Remote Console doit être installé sur l'appareil local. La version 13.0 ou une version plus récente de VMware Remote Console est obligatoire. Les alternatives telles que VMware Workstation ne sont pas prises en charge. Le logiciel peut être téléchargé via le lien suivant :

Windows: https://downloads.smartlearn.one/vmrc-win
Linux: https://downloads.smartlearn.one/vmrc-linux
macOS: https://downloads.smartlearn.one/vmrc-macos

Conditions techniques et outils

Ordinateur portable et réseau

- Pour passer les examens, un ordinateur portable standard équipé d'une connexion LAN est nécessaire.
- Si l'ordinateur portable ne dispose pas d'un port LAN intégré, vous devrez apporter vous-même une carte réseau compatible.
- L'utilisation du Wi-Fi n'est pas autorisée pendant les examens. La connexion au réseau s'effectue exclusivement via le port LAN disponible.
- Il convient de vérifier le bon fonctionnement de la connexion LAN ou de la carte réseau avant de procéder au test.

Alimentation électrique et écran

- Vous devez apporter vous-même le bloc d'alimentation adapté, muni d'une prise électrique suisse.
- Chaque candidat ou candidate dispose de deux prises électriques au maximum.
- Un écran supplémentaire ou un écran externe est autorisé.

Audio

- Les examens peuvent comporter des exercices comportant du contenu audio.
- Pour cela, vous devez apporter vous-même des écouteurs adaptés et compatibles avec votre propre ordinateur portable. Nous vous recommandons d'utiliser des écouteurs à réduction de bruit afin que les éventuels bruits ambiants ne perturbent pas la concentration des candidat·e·s.

Sont interdits…

- toute communication avec des tiers, par exemple par e-mail, chat, Internet, etc.
- l'utilisation de smartphones, de tablettes, etc.
- la prise de photos et le téléchargement de notes manuscrites ou d'autres documents d'examendie
- l'utilisation du Wi-Fi
- les lunettes électroniques (dotées de fonctions caméra, affichage, audio, mémoire, etc.)
- l'enregistrement (par exemple, l'enregistrement d'écran)
- la diffusion des épreuves d'examen et de leurs éléments constitutifs

Les candidat-e-s sont responsables du bon fonctionnement des appareils portables qu'ils apportent avec eux.

Conditions générales

Structure de l'examen et durée imparti

Cette partie de l'examen se déroule dans le délai imparti (conformément au programme de l'examen).
Cette partie de l'examen comprend plusieurs défis. Vous êtes libres de gérer votre temps comme vous le souhaitez.

Outils

Sont autorisés…

- ordinateur personnel/portable avec accès aux données locales
- écran supplémentaire (2 écrans au maximum pendant l'examen)
- casque audio
- documents écrits
- calculatrice
- accès à Internet à des fins de recherche (y compris les outils d'IA, par exemple RAG)

Remarques générales concernant le déroulement des examens

Les appareils techniques non nécessaires doivent être éteints pendant toute la durée de l'examen.

Le respect des conditions générales fixées est impératif. Tout manquement à ces dispositions peut entraîner l'exclusion de l'examen. Une exclusion de l'examen peut également être prononcée a posteriori, dans la mesure où un manquement n'est constaté qu'après la fin de l'examen.

Les consignes du personnel de surveillance doivent être respectées pendant toute la durée de l'examen.

La configuration système requise est vérifiée chaque année et, si nécessaire, adaptée aux réalités techniques et organisationnelles du moment.

Le trafic réseau est enregistré pendant l'examen et peut être analysé si nécessaire.